

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master langues étrangères appliquées

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Langues étrangères appliquées (LEA)* délivre des compétences linguistiques et techniques dans deux spécialités : la *Traduction multimédia (T2M)* et le *Commerce et affaires internationales (LEACA)*. Elle est organisée sur la base d'une mutualisation de certains enseignements en première année de master (M1) avec une spécialisation dès le premier semestre (S1), avant une spécialisation en deuxième année de master (M2). Deux stages obligatoires, au second semestre de chaque année, dont l'un à l'étranger, rythment la formation et lui confèrent son caractère professionnalisant. À l'issue de la formation, les diplômés sont formés pour exercer un emploi dans le domaine de la traduction audiovisuelle, des sous-titrages et du doublage pour la spécialité *T2M*, ou de la gestion de produit, de l'import/export et du commerce international en général pour la spécialité *LEACA*.

Synthèse de l'évaluation

Le projet pédagogique de la mention est en adéquation avec les objectifs de la formation. Il s'organise autour de mutualisations qui permettent une orientation progressive et au besoin, une réorientation, avant d'offrir un choix entre deux spécialités. La faiblesse du système réside toutefois dans la pertinence de certaines mutualisations, peut-être nécessaires sur le plan budgétaire, mais qui ne sont pas toujours adaptées ou cohérentes au regard des spécialisations ultérieures.

La mention semble avoir trouvé un juste équilibre entre théorie et pratique, matières linguistiques et d'application. L'intégration de la recherche dans certains enseignements et jusque dans la rédaction des mémoires de stage en est un bon exemple. Plus généralement, la semestrialisation très concrète, avec une alternance entre semestre universitaire et stage (dont un obligatoirement à l'étranger), tout comme la possibilité, pour la spécialité *LEACA*, d'effectuer le M2 en alternance, témoignent de la volonté de professionnaliser la formation et d'exposer le plus tôt possible les étudiants aux réalités du monde professionnel. Sur ce point, la hausse des effectifs et des candidatures, notamment extérieures à l'université de Bourgogne, et le taux très satisfaisant d'intégration des diplômés sur le marché du travail attestent d'un positionnement réussi. Pour la jeune spécialité *T2M*, ouverte en 2012, le suivi au cas par cas des premiers diplômés par les responsables d'année semble prouver que le créneau est porteur et la formation bien adaptée aux attentes des recruteurs, dans un contexte économique pourtant peu facile.

Points forts :

- L'adéquation entre la formation et les débouchés (taux d'insertion de 100% de la deuxième promotion de *T2M*), le juste équilibre entre formation théorique et pratique, comme par exemple la professionnalisation des enseignements linguistiques, ajoutée à la présence de cours de matières d'application en langue étrangère.
- Le rôle des stages, notamment à l'étranger, qui mettent la professionnalisation au cœur de la formation et permettent à certains diplômés de trouver un emploi à l'issue du stage.
- L'intégration de la recherche dans la formation, qui révèle un lien étroit entre les enseignements et leurs applications pratiques.
- La possibilité de faire la spécialité *LEACA* en alternance au M2.
- Le pilotage efficace de la formation, qui s'attache à ajuster au mieux les contenus aux besoins du monde professionnel et à consolider les liens avec les partenaires extérieurs.

Points faibles :

- La spécialisation insuffisante en M1 pour cause de mutualisation avec d'autres formations aux débouchés différents, d'où un contenu pas forcément toujours adapté aux besoins de chaque formation. Le caractère transversal de ces cours mutualisés est perçu, à tort ou à raison, comme étant trop généraliste.
- L'encadrement des stagiaires (souvent signalé dans les évaluations des étudiants) et le relais avec les référents en entreprise ne sont pas pleinement satisfaisants, notamment à cause d'un nombre important d'étudiants par tuteur (par exemple en anglais).

Recommandations :

- La formation a tenu compte de certaines recommandations précédentes de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). De nombreux efforts ont été entrepris pour rapprocher les disciplines linguistiques et d'application, pour impliquer les professionnels dans le pilotage et pour cibler les besoins, ce qui est très positif. Le problème du tronc commun à différentes mentions en M1, dû à un budget limité, demeure néanmoins. Engager une réflexion sur une différenciation plus marquée des enseignements du premier semestre des deux spécialités semble pourtant nécessaire, au risque de donner l'impression d'une forme d'indifférenciation des deux spécialités aux yeux des étudiants.
- Profiter de l'expérience des diplômés pour construire un réseau afin de fluidifier la recherche de stage.
- La future initiative d'amélioration du suivi des étudiants diplômés est à encourager.
- L'ouverture pour 2017, actuellement à l'étude, de l'alternance en M2 de la spécialité *T2M*, est à promouvoir.
- Il serait souhaitable de développer le suivi institutionnel pour la jeune spécialité *T2M*.

Analyse

| | |
|---|--|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>La construction du cursus est en adéquation avec les objectifs professionnels fixés par la formation. Les deux spécialités <i>Commerce et affaires (LEACA)</i> et <i>Traduction multimédia (T2M)</i> visent à former des cadres du secteur du commerce international ou des affaires, ou dans le domaine de la traduction spécialisée.</p> <p>Le master s'inscrit dans la continuité de la formation en licence <i>LEA</i>. Sont enseignées deux langues étrangères au même niveau parmi cinq langues proposées (allemand, anglais, espagnol, italien et russe) ainsi que des matières d'application (marketing, outils du traducteur, gestion de projets, import-export, etc.)</p> <p>L'enseignement est construit de façon progressive. Dans un premier temps de nature plus généraliste afin de consolider les acquis linguistiques et les connaissances professionnelles, il devient spécialisé au cours de la deuxième année.</p> <p>La spécialité <i>LEACA</i> offre la possibilité d'une formation en alternance, dont l'organisation de la partie distincte de la formation initiale est prise en charge par le Service commun de formations continue et par alternance (SEFCA) de l'université de Bourgogne.</p> |
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>La formation est ancrée au sein de l'université, et notamment au niveau du champ <i>Sciences humaines, lettres, langues</i>, qui regroupe trois Unités de formation et de recherche (UFR), par un système de mutualisations avec d'autres formations (master <i>Stratégies de communication internationales (MASCII)</i>), et bénéficie de partenariats au niveau régional, aussi bien dans des collectivités territoriales que dans le monde de l'entreprise, ce qui est une des spécificités de la mention <i>LEA</i>. Un tableau des partenariats illustre de manière très claire ces diverses coopérations avec des professionnels extérieurs. La formation est adossée à deux laboratoires de recherche (Centre Interlangues Texte - Image - Langage, équipe d'accueil - EA 4182, pour les langues, et CIMEOS, Laboratoire en sciences de l'information et de la communication, EA 4177, pour la communication).</p> |

| | |
|-------------------------------|--|
| | <p>La formation se différencie de celles offertes par l'université de Franche-Comté (UFC) par l'accent mis sur le commerce et les affaires internationales (contre du management, du commerce électronique ou du développement régional européen à l'UFC) et par les écoles de commerce régionales par l'accent mis sur la maîtrise de deux langues. La spécialité <i>T2M</i> se distingue des autres masters de traduction en plaçant l'accent sur la traduction audiovisuelle et multimédia.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>L'équipe pédagogique du master est pluridisciplinaire. Elle est majoritairement composée d'enseignants (deux Professeurs agrégés - PRAG) et d'enseignants-chercheurs (13 Maîtres de conférences - MCF et quatre Professeurs des universités - PR) qui relèvent de diverses sections du Conseil national des universités - CNU (sciences de gestion, sciences du langage, langues anglophones, germaniques, slaves et romanes, et sciences de l'information et de la communication), mais compte également des lecteurs locuteurs natifs (5), une Attachée temporaire d'enseignement et de recherche - ATER, et des intervenants professionnels (16 - juristes, graphiste, infographiste, autoentrepreneurs, consultant, exploitant de société...) Il serait souhaitable d'avoir un tableau clair du volume horaire global assuré par ces intervenants professionnels dans la formation. Il existe un responsable pour chaque année de chaque spécialité.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit au début de chaque semestre pour définir les orientations pédagogiques de la formation, la distribution des enseignements, la répartition et le suivi des stages, assurés par les responsables de formation.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Les effectifs de la mention sont en hausse. Entre 2010 et 2014, ils ont triplé (pour le M1, 32 en 2010-2011, 71 en 2014-2015, pour le M2, 19 en 2010-2011 et 37 en 2014-2015). Les effectifs de la première et de la deuxième année de la spécialité <i>LEACA</i> sont en hausse par rapport aux années précédentes (28 M1 et 18 M2 en 2010-2011 contre 49 M1 et 27 M2 en 2015-2016). On constate une évolution similaire pour la spécialité <i>T2M</i>, ouverte en 2012, (14 M1 et 9 M2 en 2013-2014 contre 19 M1 et 17 M2 en 2015-2016).</p> <p>La redéfinition des objectifs professionnels de la formation et l'offre de formation en alternance en M2 de la spécialité <i>LEACA</i> sont les raisons invoquées pour la croissance des effectifs, à tel point qu'à la rentrée 2015, une capacité d'accueil de 48 places en M1 <i>LEACA</i> et de 28 places en M2 <i>LEACA</i> a été mise en place pour garantir un encadrement optimal.</p> <p>L'attractivité de la mention est confirmée par la candidature d'étudiants ne venant pas de l'université de Bourgogne et par celle des étudiants étrangers par la procédure Pastel (pour le M1 : 7 candidatures en 2012-2013, 16 en 2013-2014, 19 en 2014-2015) ou par d'autres procédures propres au pôle Relations internationales de l'établissement (pour le M1 : 12 candidatures en 2012-2013, 5 en 2013-2014, 14 en 2014-2015).</p> <p>Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont très satisfaisants au regard de la conjoncture actuelle. Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de l'étudiant de l'établissement. Pour la spécialité <i>LEACA</i>, les statistiques au 1er juin 2014 concernant la promotion de diplômés de 2013, à 9/12 mois de l'obtention du diplôme (Enquête <i>Master Flash</i> 2013), montrent que 67% des diplômés s'étaient insérés dans la vie professionnelle, dont un tiers à l'étranger. Le taux d'insertion des diplômés de la spécialité <i>T2M</i> (100% pour la 2ème promotion, d'après les retours dont disposent les responsables d'année, en l'absence de données institutionnelles dues à la jeunesse de la spécialité, créée en 2012) témoigne également d'une adaptation parfaite aux réalités du monde professionnel.</p> |
| <p>Place de la recherche</p> | <p>La formation est adossée à deux laboratoires de recherche (Centre Interlangues Texte - Image - Langage pour les langues, et CIMEOS pour la communication) et les contenus pédagogiques sont articulés autour des axes de recherche des enseignants-chercheurs. Pour la spécialité <i>T2M</i>, la formation bénéficie de la collaboration avec la Maison des sciences de l'homme de Dijon sur la gestion des corpus numériques. Certains enseignements se nourrissent de la recherche des enseignants (par exemple, les cours de médiation interculturelle ou de marketing).</p> <p>La méthodologie de la recherche doit sous-tendre la production écrite. En ce qui concerne les mémoires de stage, par exemple, l'équipe pédagogique attend des étudiants qu'ils articulent de manière</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>problématisée les acquis pratiques et les connaissances théoriques assimilées en cours.</p> <p>Les étudiants sont parfois invités à prendre part aux manifestations scientifiques en qualité d'organisateur ou d'intervenants.</p> <p>Outre l'aide à l'organisation de conférences, les étudiants peuvent être sollicités pour effectuer de l'interprétariat dans le cadre de colloques ou de sous-titrer des documents audiovisuels ou numériques produits par les laboratoires de recherche.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La formation s'inscrit dans un objectif professionnalisant en définissant un ensemble de « compétences professionnelles » à acquérir et en recourant à l'intervention de professionnels.</p> <p>Les contenus linguistiques et théoriques sont pensés en fonction de leur champ d'application et des besoins professionnels identifiés (ex : techniques de négociation commerciale en langue cible).</p> <p>Que ce soit en M1 ou en M2, les étudiants sont tenus d'effectuer un stage en entreprise de quatre mois (à l'étranger ou en France pour les étudiants étrangers).</p> <p>Dans le cadre des projets menés dans les <i>Junior Agences</i>, les étudiants réalisent des missions professionnelles commanditées par des entreprises partenaires.</p> <p>Les étudiants en alternance sont dispensés de stage. Cependant, leur formation accorde une place importante à la présence en entreprise. Aujourd'hui limitée au niveau M2 du <i>LEACA</i>, la formation en alternance sera généralisée au M2 <i>T2M</i> en 2017.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Lors des deux années du master, il y a une alternance entre des cours en présentiel au premier semestre et un stage obligatoire (à l'étranger ou en France pour les non-francophones) au second semestre d'une durée de quatre mois. Ces stages donnent lieu à la production d'un mémoire de dix pages dans la langue du pays où le stage s'est déroulé et d'une soutenance orale. Le rapport de stage est également traduit dans la deuxième langue étudiée. Le stage donne lieu à l'attribution de 30 crédits européens. L'encadrement est assuré par des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels extérieurs.</p> <p>Les étudiants sont sollicités pour des missions et des mises en situation dans le cadre des <i>Junior Agences</i> (associations étudiantes) et du <i>Master Show</i> en fin de M2.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>L'international est au cœur de la formation, non sous forme d'échanges académiques, mais d'une mise en situation à l'international, lors du stage de M1, qui a obligatoirement lieu à l'étranger. A signaler également la proportion d'étudiants étrangers : 10% dans la spécialité <i>LEACA</i> sur les deux années, 20% dans la spécialité <i>T2M</i>.</p> <p>Des intervenants locuteurs natifs participent de plus à la formation, dans les cours de langue et d'application.</p> <p>Les différents projets étudiants dans le cadre des <i>Junior Agences</i>, de même que la nature des emplois exercés par les étudiants en alternance, revêtent une dimension internationale.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le master est ouvert de droit aux titulaires d'une licence <i>LEA</i> de l'université de Bourgogne. Le recrutement en M1 se fait principalement dans un vivier d'étudiants de la licence <i>LEA</i>. Les dossiers extérieurs ou d'autres mentions (<i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - LLCER</i>) font l'objet d'une sélection par une commission pédagogique, sur la base notamment du niveau de langue (dans deux langues), vérifié lors d'un entretien. La hausse des effectifs a renforcé la sélectivité de la formation.</p> <p>L'admission en M2, pour les deux spécialités, n'est pas automatique. La sélection se fait sur dossier écrit et sur entretien. La politique de recrutement des étudiants en M2, mais également en M1, pour ceux qui ne sont pas titulaires d'une licence <i>LEA</i>, met l'accent sur l'adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec les objectifs du master.</p> <p>La mutualisation du M1 permet des passages d'une spécialité à l'autre.</p> <p>La lecture du rapport ne fait pas apparaître de dispositif favorisant la réussite des étudiants.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>La majorité des enseignements (deux-tiers) sont assurés dans le cadre de travaux dirigés (TD). L'enseignement se fait uniquement en présentiel, du fait de la semestrialisation des enseignements.</p> <p>L'une des spécificités de la formation est la mutualisation de certains cours des deux spécialités de la mention au cours du M1.</p> <p>La formation favorise le développement des compétences informatiques et de l'outil numérique des étudiants (cours d'infographie, de gestion de sites/de projets, de bureautique, etc.)</p> <p>Outre l'utilisation de salles équipées informatiquement, les étudiants ont également accès à des documents déposés par les enseignements sur la plateforme numérique Moodle, surtout pour les enseignements du <i>T2M</i>.</p> <p>Une formation en alternance est possible au niveau du M2 de la spécialité <i>LEACA</i> depuis 2013 (3 contrats signés en 2013-2014, 7 en 2014-2015, 3 en 2015-2016), sur la base de contrats d'alternance, remplaçant le stage et garantissant une présence en entreprise de 2 jours sur 5 de début septembre à fin janvier, et 100% en entreprise de février à fin août. Un dispositif similaire est prévu pour la spécialité <i>T2M</i> dès 2017, pour le prochain contrat quinquennal.</p> <p>Une Validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible au niveau du M2.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation se fait sur la base du contrôle continu (remise de travaux divers, présentations orales, etc.) et terminal (mémoire de stage et soutenance), elle porte souvent sur des travaux à caractère professionnalisant (projets, dossiers, études de cas et mises en situation).</p> <p>Le stage fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance en langue étrangère.</p> <p>Il est demandé d'articuler les travaux sur la base d'une méthodologie de recherche.</p> <p>Les jurys sont constitués de manière à être représentatifs des différentes composantes de la mention. Ils réunissent les responsables de mention et spécialités, un enseignant de chaque langue concernée et un représentant des matières d'application.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Le rapport fournit peu d'informations sur ce point.</p> <p>Seuls les étudiants de M2 qui suivent la formation <i>LEACA</i> en alternance disposent d'un livret d'alternance.</p> <p>L'équipe pédagogique réfléchit aux modalités de la généralisation à l'ensemble de la formation de la mise en place du suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme énonce de manière claire les différentes compétences requises à l'issue de la formation mais est peu lisible pour un non initié, notamment en ce qui concerne l'Unité d'enseignement - UE5 au semestre 3 (S3) du <i>LEACA</i> (qu'est-ce que « part professionnelle » ?) ou l'UE2 du S3 en <i>T2M</i> (« localisation » ?)</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Les responsables de formation et l'Observatoire des étudiants de l'université effectuent le suivi des diplômés.</p> <p>Pour la spécialité <i>LEACA</i>, le taux d'insertion des diplômés de la promotion 2013 est très satisfaisant. Plus des deux-tiers de la promotion étaient insérés sur le marché de l'emploi dans les métiers visés, dont une proportion importante (un tiers) à l'étranger.</p> <p>Pour la spécialité <i>T2M</i>, compte tenu de sa récente création (2012), il n'existe pas de données institutionnelles ni de statistiques officielles, mais des données empiriques réunies par les deux responsables d'année qui attestent de l'utilité du stage, à l'issue duquel un tiers de la promotion s'est vu proposer un emploi dans l'entreprise où ils ont effectué le stage. La maîtrise des outils et des processus professionnels est vue comme un grand atout. De nombreux diplômés développent également une activité d'auto-entrepreneur. Le taux d'insertion de la deuxième promotion est de 100%.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Le conseil de perfectionnement se compose de 13 membres représentatifs des différentes composantes de la formation (responsables des spécialités, enseignants des disciplines linguistiques et des matières d'application, professionnels extérieurs provenant des secteurs d'activités étudiés et un représentant des étudiants des promotions en cours) et se réunit une fois par an.</p> <p>Le dossier est accompagné des divers comptes rendus du comité de pilotage de la mention, créé sur les conseils de l'AERES. Ils permettent de mesurer les améliorations apportées à la mention.</p> <p>Des évaluations des formations sont opérées par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE). Elles ont aidé à amender certains aspects, notamment l'encadrement dans la recherche du stage ou l'articulation entre disciplines théoriques et matières d'application.</p> |
|---|--|

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3MA170011783 – Master « Langues étrangères appliquées » - 0211237F

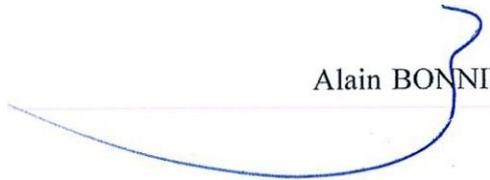
Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master «**Langues étrangères appliquées**».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Master
«Langues étrangères appliquées »

Rapport HCERES sur la mention de Master « Langues étrangères appliquées » (relatives à la spécialité T2M, qui passera sous la mention « Traduction et interprétation » pour la nouvelle offre de formation)

Aucune erreur factuelle n'a été constatée concernant la spécialité T2M et l'équipe pédagogique souhaite exprimer son accord avec l'analyse et les recommandations apportées. Les délais impartis n'ont pas permis de consulter précisément les intervenants professionnels et étudiants diplômés participant habituellement au pilotage de la formation, mais les recommandations de l'HCERES vont toutes dans le même sens que les travaux menés depuis un an autour du rapport d'auto-évaluation et de l'élaboration d'une nouvelle offre de formation.

Concernant les « points forts » signalés :

- Aucune remarque particulière. Les grandes lignes du fonctionnement actuel (adossement enseignement/recherche, stages et professionnalisation, pilotage) seront conservées avec la réorganisation des mentions (« Langues Etrangères Appliquées » pour LEACA ; « Traduction et Interprétation » pour T2M) pour le contrat 2017-2021.

Concernant les « points faibles » signalés :

- L'équipe pédagogique n'est que trop consciente du problème de manque de spécialisation en Master 1, et souhaite augmenter le volume d'enseignements spécialisés pour la nouvelle offre de formation tout en conservant les éléments pertinents du tronc commun, liés notamment au perfectionnement linguistique et à un socle de compétences professionnelles.
- Il est également prévu d'ouvrir un parcours de pré-spécialisation s'intitulant « Traduction et industries de la langue » pour la nouvelle offre de L3 LEA. Ce parcours est susceptible d'intéresser de futurs étudiants des deux spécialités.
- Ces démarches ont été plébiscitées par les étudiants actuels et anciens, mais aussi et surtout par nos partenaires professionnels. La contrainte principale étant budgétaire, l'équipe espère que les instances de l'Université (voir *infra*) pourront et voudront apporter leur soutien à un programme d'enseignements intégré construit expressément pour répondre à des critères professionnels vérifiables, suivant la stratégie affichée de l'Université concernant le développement de l'enseignement numérique, et qui semble déjà porter ses fruits en termes de taux d'insertion.
- L'encadrement des stagiaires a fait l'objet de nombreuses discussions entre les collègues impliqués, et la mise en place depuis 2015 d'une procédure d'encadrement écrite, en plus d'une réorganisation administrative permettant une gestion améliorée des conventions, semble porter ses fruits. Cela dit, une solution pour pallier la surcharge de travail d'encadrement – notamment pour les enseignants à la fois compétents et volontaires pour assurer de manière proactive le relais entre l'Université et les entreprises – reste à trouver.

Concernant les recommandations formulées :

- L'équipe tient à remercier les rapporteurs de l'HCERES pour leurs recommandations, et souhaite signaler que plusieurs chantiers sont déjà en cours :
 - o Une nouvelle offre de formation (cf. *supra*) qui cherche à augmenter le volume de cours spécialisés dès le Master 1, voire en Licence 3 LEA.
 - o Cet effort de spécialisation a été mené en parallèle avec la séparation des mentions pour les deux formations concernées par le rapport (« Langues Etrangères Appliquées » pour LEACA ; « Traduction et Interprétation » pour T2M), et par la mise en place dès 2016 des comités de pilotage spécifiques à chaque mention.
 - o L'implication des anciens étudiants de T2M, préconisée dès la création de la formation en 2012, continue à se développer. Un/e ancien/ne étudiant/e siège au comité de pilotage de la formation en tant que membre professionnel, et des anciens étudiants figurent parmi les intervenants professionnels en assurant des séminaires sur leur domaine de spécialité et sur les débuts de vie professionnelle.

- Un réseau professionnel commence à se concrétiser et semble faciliter la recherche des stages pour les étudiants de plus en plus nombreux de la spécialité T2M. Des étudiants en stage commencent à côtoyer d'anciens camarades devenus salariés de la même entreprise (ex. de Dubbing Brothers, laboratoire de postproduction en région parisienne), voire comme tuteurs de stage (ex. d'Atraduire, agence de traduction à Dijon).
- Le suivi d'étudiants diplômés a été renforcé par la mise en place d'un site blog pour la formation (<http://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/>), et par des réseaux sociaux actifs (liens sur le blog). Le développement d'un réseau professionnel pour les étudiants inscrits et les anciens est également renforcé par le développement de la Junior Agence T2M, structure associative permettant aux étudiants de disposer d'une identité collective, de proposer des prestations, et de former des partenariats (par ex. avec les étudiants de la Fémis pour l'adaptation cinématique).
- La formation de M2 T2M s'ouvrira bien à l'alternance à la rentrée 2016 : le dossier administratif est en cours. 2 entreprises (à la mi-mai 2016) ont déjà indiqué un intérêt ferme, plusieurs autres un intérêt de principe.
- Les responsables de la spécialité T2M soutiennent entièrement la recommandation de développer un suivi institutionnel pour la formation, assez logiquement dans le cadre de la stratégie numérique de l'Université. A ce propos, une rencontre avec les Vice-Présidents délégués (1) au campus numérique, aux systèmes d'informations et aux learning centers, et (2) aux formations technologiques et professionnelles et à la formation tout au long de la vie, est prévue courant juin, une fois toutes les instances de la nouvelle COMUE en place.
- L'équipe regrette également que la spécialité de Master E-Langues (seule autre formation de l'UFR Langues et Communication axée sur les métiers du numérique, et que les fiches d'intention remises à l'Université en 2015 avaient proposé de rapprocher de la formation T2M, avec laquelle elle partageait un volume important de compétences et d'enseignements) ne soit pas reconduite dans le contrat 2017-2021. L'équipe de T2M est globalement en accord avec les recommandations formulées à ce propos dans le rapport HCERES concernant la mention de Master « Métiers des langues et cultures étrangères ».